

Délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire

Séance du 2 mars 2026

3 - BUDGET 2026 de l'AGENCE

L'an deux mille vingt six, le deux mars à dix sept heures quarante cinq, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 9 février 2026, s'est réunie en présentiel à l'Hôtel du Département, sous la Présidence de M. François DAUGERON.

Etaient présents : 67 membres sur 227

Ont donné pouvoir : 24

Collège « Département » :

BLONDEAU Gérard à DAUGERON François

Collège « Communautés de Communes » :

CdC Levroux Boischaud Champagne : PESSON Jean-Louis à DOUCET Claude - CdC Ecueillé-Valençay

Collège « Communes » :

Anjouin : LEPREUX Jacques-Henri à CHARRET Thierry - Méobecq

Badecon-le-Pin : BROGGI François à MULTON Jean-Michel - Lureuil

Bommiers : ALLOUIS Bernard à FOULATIER Bernard - Montchevrier

Bouges-le-Château : BRIENT Michel à DENIS Christian - Lurais

Briyes : MALOU Bruno à ETIENNE Jean-Claude - Liniez

Buxières d'Aillac : GUENIN Didier à BROUARD Lionel - Ciron

Cluis : BRISSE Aymeric à BEIGNEUX Pascal - Clion-sur-Indre

Cuzion : PROT Gérard à ALAPETITTE Claude - Montlevicq

La Châtre l'Anglin : REDON Gilles à ROY Jean-François - Lye

La Pérouille : BRUNET Céline à PREL Jean-Jacques - Verneuil-sur-Igneraie

La Vernelle : BROSSIER Annick à FLAGEL Michel - Tendu

Le Magny : DEFOUGERE Gérard à DAUDON Daniel - Crevant

Lourouer-Saint-Laurent : CHAUVIN Amélie à AUROUX Karine - Saint-Christophe-en-Boucherie

Luçay-le-Mâle : LEGER François à CHARASSON Patrick - Feusines

Mézières-en-Brenne : CAMUS Jean-Louis à BRUNEAU Michel - Vendoeuvres

Obterre : PROUTEAU Jacques à SACHET Bertrand - Gournay

Pommiers : GOURINAT Alain à LLORENS Béatrice - Le Menoux

Reuilly : GUESNARD Yves à BARBOUX-MALET Christelle - Sembleçay

Saint-Christophe-en-Bazelle : DION Bruno à DEL MORAL Antoine - Coings

Saint-Denis-de-Jouhet : CUTARD Pascal à DUVERGNE Didier - Luant

Saint-Lactencin : VERDON Cédric à LAFONT Jean-Marc - Mers-sur-Indre

Vigoux : PIPEREAU Brigitte à MARCQ Jean-Louis - Sainte-Gemme

Etaient absents excusés : 136



En début de séance, vous avez pu entendre lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'Agence approuvé par le conseil d'administration et vous avez également adopté le compte administratif 2025.

Après onze années d'exercice, l'ATD36 répond donc aux objectifs fixés initiaux, à savoir l'assistance dans la gestion du domaine public routier communal et intercommunal et à la programmation des travaux dans le domaine de la voirie et des ouvrages d'art.

L'assistance à la gestion des chemins ruraux et la prestation d'appui aux collectivités dans le domaine des aménagements urbains est venue compléter le champ d'intervention de l'ATD36.

Les moyens mobilisés par l'ATD36 ces dernières années sur ces missions seront à nouveau mobilisés. Je vous propose d'examiner le budget correspondant pour l'année 2026.

Les moyens mobilisés :

Comme pour les années précédentes, les moyens nécessaires pour réaliser les missions de l'ATD36 sont mutualisés avec les moyens d'ingénierie de la Direction des Routes du Département répartis sur l'ensemble du territoire. Cette mutualisation permet d'apporter une réponse de proximité aux besoins des adhérents tout en mobilisant des ressources du siège de la Direction des Routes lorsque cela est nécessaire (*expertise, moyen du système d'informations géographiques, service marchés publics ...*).

Compte tenu du nombre d'adhérents à la date de rédaction du présent rapport et de la charge estimée d'activités, il est prévu 6,75 équivalents temps plein (ETP) sur cette année pour l'exécution des missions de l'ATD36.

Le budget de l'ATD36 :

Le budget de l'agence est géré en comptabilité directe par le Comptable Public au moyen de la nomenclature comptable M57.

Le fonctionnement de l'agence s'appuie sur les personnels et infrastructures du Département. Le budget de l'ATD36 prend donc en charge les dépenses relatives à 6.75 ETP pour 2026.

Le budget qui vous est présenté au vote pour l'année 2026 se compose alors comme suit :

- en dépenses :

Remboursement des frais de personnels :	313.516,21 €
Remboursement des frais généraux :	
. Site internet	1.440,00 €
. Frais de véhicule et divers moyens mis en œuvre par le Département pour l'exécution des missions	27.127,72 €

- en recettes :

Comme les années précédentes, les recettes de l'agence sont constituées des cotisations des adhérents calculées sur la base de la population totale en vigueur issue des données actualisées INSEE du 1^{er} janvier 2026. Le montant de la cotisation des communes et communautés de communes reste fixé en fonction de la population concernée. Le Département cotise à hauteur de 1 € par habitant, ainsi que les communes et communautés de communes qui adhèrent sur le même territoire compte tenu de leurs compétences partagées. Dans les autres cas, le montant de la cotisation est défini sur la base de 1,50 € par habitant. Les cotisations sont donc établies pour 2026 sur les mêmes bases que les dix années précédentes. S'ajoutent à ces recettes prévisionnelles le résultat de clôture 2025 d'un montant de 38.834,43 €.

Les cotisations des adhérents sont arrêtées conformément aux annexes 2 et 3 jointes au présent rapport pour l'année 2026 et le budget en recettes pour 2026 est arrêté comme suit :

Cotisations des adhérents réparties comme suit :	303.299,50 €
- communes :	140.521,00 €
- communautés de communes :	51.628,50 €
- Département :	111.150,00 €
Résultat de clôture 2025	38 834,43 €

Mission complémentaire :

Une mission complémentaire pour l'assistance à la mise en œuvre de travaux dont le montant cumulé sur l'année est inférieur pour un adhérent à 30.000 € H.T. pourra être sollicitée auprès de l'Agence. L'exécution de cette prestation donne lieu à cotisation complémentaire. Je vous propose de maintenir le taux de cotisation à 4 % du montant des travaux.

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par 91 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

L'Assemblée Générale Ordinaire

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article 1er : Le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 38.834,43 € est affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Article 2 : Le budget en dépenses et en recettes tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération est adopté.

Article 3 : Les cotisations des communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 2 à la présente délibération.

Article 4 : Les cotisations des communautés de communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 3 à la présente délibération.

Article 5 : La contribution du Département est fixée à 111.150,00 €.

Article 6 : La Direction des Routes du Département (*personnels et moyens*) interviendra au profit de l'Agence dans le cadre d'une convention.

Article 7 : La cotisation complémentaire pour la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en œuvre de petits travaux d'investissement limités à 30.000 € H.T. par an pour un adhérent sera égale à 4 % du montant des travaux.

Le Président,



François DAUGERON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1 à la DELIBERATION n°3 du 2 mars 2026

Agence Technique Depart. 36

Numéro SIRET : 20005071400019
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	318 487,44	304 689,00	52 632,87	A1 38 834,43
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	318 487,44	304 689,00	(4) 52 632,87	A3 38 834,43

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	38 834,43
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	38 834,43

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	342 133,93	303 299,50
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	38 834,43
=		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	342 133,93	342 133,93

	342 133,93	342 133,93
TOTAL DU BUDGET (4)	342 133,93	342 133,93

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	357 034,37	0,00	342 133,93	342 133,93	342 133,93
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		357 034,37	0,00	342 133,93	342 133,93	342 133,93
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		357 034,37	0,00	342 133,93	342 133,93	342 133,93

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	357 034,37	0,00	342 133,93	342 133,93	342 133,93
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	342 133,93
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	38 834,43
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	342 133,93
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	342 133,93		342 133,93
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		342 133,93	0,00	342 133,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	342 133,93
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	303 299,50		303 299,50
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		303 299,50	0,00	303 299,50

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			38 834,43
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			342 133,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00
---	-------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Agence Technique Depart. 36 - ATD 36 - Budget Principal - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
011	Charges à caractère général (3)	357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	342 133,93
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	38 834,43
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	342 133,93
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
011	Charges à caractère général (4)	357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
6188	Autres frais divers	196,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
62878	Remb. frais à des tiers	356 838,37	0,00		342 083,93	342 083,93	0,00	342 083,93	342 083,93
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		357 034,37	0,00	0,00	342 133,93	342 133,93	0,00	342 133,93	342 133,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
7473	Participation départements	111 570,00	0,00	111 150,00	111 150,00	111 150,00
74748	Participation autres communes	141 069,00	0,00	140 521,00	140 521,00	140 521,00
74758	Participation autres groupements	51 762,50	0,00	51 628,50	51 628,50	51 628,50
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		304 401,50	0,00	303 299,50	303 299,50	303 299,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 227

Nombre de membres présents ou représentés : 91

Nombre de suffrages exprimés : 91

VOTES :

Pour : 91

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 9 février 2026

Présenté par M. François DAUGERON, Président de l'ATD36
A Châteauroux, le 2 mars 2026

Délibéré par l'Assemblée Générale, réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le 2 mars 2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Voir pages suivantes

Certifié exécutoire par M. François DAUGERON, Président de l'ATD36, compte tenu de la publication le 23 MARS 2026


Châteauroux, le 23 MARS 2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président de l'ATD36,




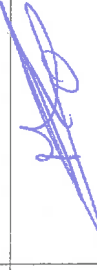


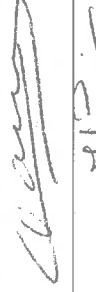




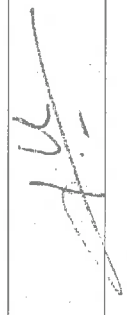
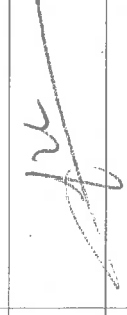
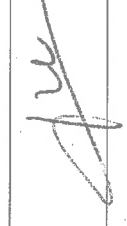
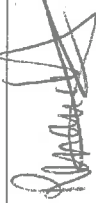


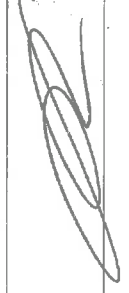

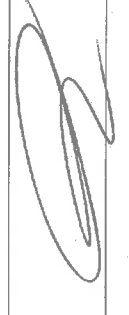

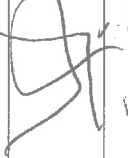

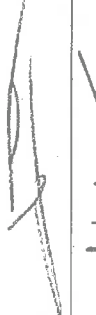

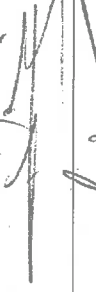









François DAUGERON

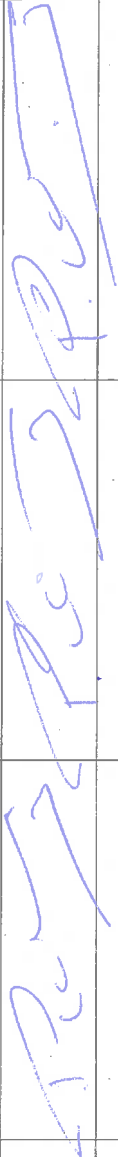












Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Madame	Virginie	ELION	AIGURANDE	<i>Elion</i>	<i>Elion</i>	<i>Elion</i>
Monsieur	Jean-Pierre	JOLLY	AIZE			
Monsieur	Etienne	AUJARD	AMBRAULT			
Monsieur	Jacques-Henri	LEPREUX	ANJOUIN	A donné pouvoir à M. Thierry CHARRET de Fiesberg.		
Monsieur	Arnaud	CIBOT	ARGY			
Monsieur	Jean-René	NICAULT	ARPHEUILLES			
Monsieur	Christophe	JUBERT	AZAY-LE-FERRON	<i>Jubert</i>	<i>Jubert</i>	
Monsieur	François	BROGGI	BADECON-LE-PIN	A donné pouvoir à M. Jean-Frédéric JETOU de LUREVIC.		
Monsieur	Olivier	TEXIER	BAGNEUX			
Monsieur	Philippe	HOCHARD	BARAIZE	<i>Hochard</i>	<i>Hochard</i>	
Monsieur	Bruno	LESSAULT	BAUDRES			
Monsieur	Etienne	LEBOUCHER	BAZAIGES	<i>Leboucher</i>	<i>Leboucher</i>	
Monsieur	Patrick	LEMAIGRE	BEAULIEU	<i>Lemaigre</i>	<i>Lemaigre</i>	
Monsieur	Laurent	LAROCHE	BELABRE			
Monsieur	Bernard	ALLOUIS	BOMMIERS	A donné pouvoir à M. Bernard FOURTIER de Fontchevier.		
Monsieur	Karl	FIRMIN	BONNEUIL	<i>Firmin</i>	<i>Firmin</i>	
Monsieur	Jacques	DE BREMOND D'ARS	BOUESSE			
Monsieur	Michel	BRIENT	BOUGES-LE-CHATEAU	A donné pouvoir à M. Christian DENIS de LUSAIS.		
Monsieur	Hugues	FOUCAULT	BRETAGNE			
Monsieur	Francis	RABILLE	BRIANTES			
Monsieur	Thierry	FOURRE	BRION			
Monsieur	Bruno	MALOU	BRIVES	A donné pouvoir à M. Jean-Claude ETIENNE de LINIEZ.		
Madame	Elisabeth	COMPAIN	BUXEUIL			
Monsieur	Didier	GUENIN	BUXIERES-D'AILLAC	A donné pouvoir à M. Lionel BOURGARD de CIROU.		
Monsieur	Jérôme	GABILLAUD	CEAULMONT			
Monsieur	Benjamin	FAUDUJET	CELON			
Monsieur	Bernard	MARCHAND	CHABRIS			
Monsieur	Stéphane	CALARD	CHAILLAC			




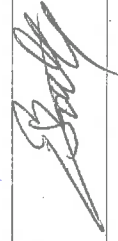

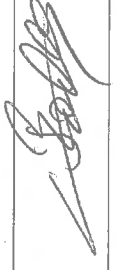




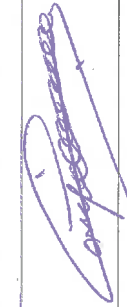



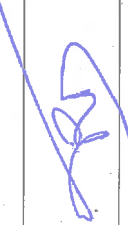
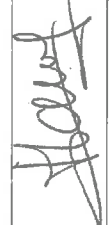

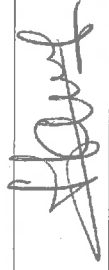
Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Sylvain	CHAGNAUD	CHALAIS			
Monsieur	Michel	SALMON	CHAMPILLET			
Monsieur	Claude	DAUZIER	CHASSENEUIL			
Monsieur	Jean-Louis	RICHARD	CHATILLON-SUR-INDRE			
Monsieur	Jean-Paul	GRELET	CHAVIN			
Monsieur	Pascal	DE COCK	CHAZELET			
Monsieur	Philippe	YVON	CHEZELLES			
Madame	Catherine	LERAT	CHITRAY			
Monsieur	Louis-Patrick	BARDON	CHOUDAY			
Monsieur	Lionel	BROUARD	CIRON			
Monsieur	Alain	BOURIN	CLERE-DU-BOIS			
Monsieur	Pascal	BEIGNEUX	CLION-SUR-INDRE			
Monsieur	Ayméric	BRISSE	CLUIS	A donné pouvoir à P. Pascal BEIGNEUX de Clion sur Indre.		
Monsieur	Antoine	DEL MORAL	COINGS			
Madame	Carole	BRANCHEREAU	Communauté de communes Champagne Boischaux			
Monsieur	Christian	BOISLAIGUE	Communauté de Communes Coeur de Brenne			
Monsieur	Alain	DERVILLÉ	Communauté de Communes De Chabris - Pays de Bazelle			
Monsieur	Jean-Louis	PESSON	Communauté de communes De Levroux Boischaux Champagne	A donné pouvoir à P. Claude DOUCET de la CDC Ecueillé-Valençay.		
Monsieur	Pierre	BERTHOUIMEUX	Communauté de communes Du Châtillonnais en Berry			
Monsieur	Claude	DOUCET	Communauté de communes Ecueillé - Valençay			
Monsieur	Philippe	GOURLAY	Communauté de communes Marche Occitane - Val d'Anglin			
Monsieur	Jean-Pierre	ARNOUX	CONCREMIERS			
Monsieur	Jacky	FRADIN	CONDÉ			
Monsieur	Daniel	DAUDON	CREVANT			
Monsieur	Bernard	MITATY	CROZON-SUR-VAUVRE			
Monsieur	Gérard	PROT	CUZION	A donné pouvoir à P. Claude AUPÉRITE de Houleyrie.		
Monsieur	François	AVISSEAU	DEPARTEMENT			
Madame	Nadine	BELLUROT	DEPARTEMENT			












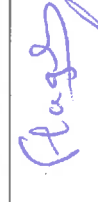
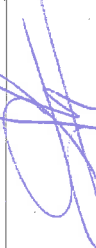





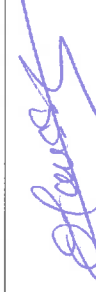

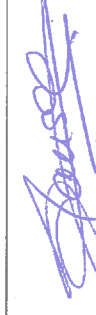

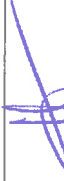

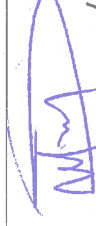


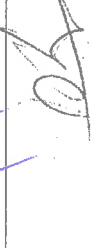





Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Gérard	BLONDEAU	DEPARTEMENT			
Monsieur	François	DAUGERON	DEPARTEMENT	A donné pouvoir à M. François DAUGERON - Département.		
Monsieur	Marc	FLEURET	DEPARTEMENT		Le Président s'est retiré au moment du vote	
Monsieur	Gérard	MAYAUD	DEPARTEMENT			
Madame	Chantal	MONJOINT	DEPARTEMENT			
Madame	Florence	PETIPEZ	DEPARTEMENT			
Monsieur	Dimitri	ALBERT	DIOU			
Monsieur	Philippe	MAUBOIS	DOUADIC			
Monsieur	Bernard	VILLERETTE	DUN-LE-POELIER			
Monsieur	Jean-Claude	NOGRETTE	DUNET			
Monsieur	François	LURDE	ECUEILLE			
Monsieur	Frédéric	AUCLAIR	EGUZON-CHANTOME			
Monsieur	Patrick	CHARASSON	FEUSINES			
Monsieur	Michel	BRAUD	FLERE-LA-RIVIERE			
			FONTENAY			
Monsieur	Louis	De FARALS	FONTGOMBAULT			
Monsieur	Georges	BIDEAUX	FONTGUENAND			
Monsieur	Philippe	BAILLY	FOUGEROLLES			
Monsieur	Michel	LAVENU	FRANCILLON			
Madame	Christiane	HUOT	FREDILLE			
Monsieur	Stéphane	MARATHON	GARGILLESSE-DAMPIERRE			
Monsieur	Pierre	CHARTIER	GEHEE			
Monsieur	Philippe	PICAUD	GIROUX			
Monsieur	Bertrand	SACHET	GOURNAY			
Madame	Nadine	DELAGE	GUILLY			
Monsieur	Martin	PAROLA-DANIEL	HEUGNES			
Monsieur	Patrick	GABILLON	INGRANDES			
Monsieur	Jacques	BREULLAUD	JEU-LES-BOIS			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Madame	Marie	FAURE	JEU-MALOCHES			
Monsieur	Philippe	PATRIGEON	LA BERTHENOUX			
Monsieur	Philippe	ALLELY	LA BUXERETTE			
Monsieur	Jean-Philippe	GIROU	LA CHAMPENOISE			
Monsieur	Christophe	MORIN	LA CHAPELLE-ORTHEMALE			
Monsieur	Vincent	LANCHAIS	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN			
Monsieur	Gilles	REDON	LA CHATRE-L'ANGLIN	A donné pouvoir à M. Jean-François ROY de Lye.		
Madame	Céline	BRUNET	LA PEROUILLE	A donné pouvoir à M. Jean Jacques PÉREL de Vernail & Ignérais.		
Madame	Annick	BROSSIER	LA VERNELLE	A donné pouvoir à M. Michel FAGEL de Tendu.		
Monsieur	Patrick	GARGAUD	LANGE			
Monsieur	Gérard	DEFOUGERE	LE MAGNY	A donné pouvoir à M. Daniel DAUDON de Crestant.		
Madame	Béatrice	LLORENS	LE MENOUX	BS	BS	BS
Monsieur	Jean-Pierre	NANDILLON	LE PECHEREAU			
Monsieur	Guillaume	CHAUSSEMY	LE PONT CHRETIEN CHABENET			
Madame	Alexandra	MATTHEY	LE TRANGER			
Monsieur	David	SAINSON	LEVROUX			
Monsieur	Pascal	BERTHON	LIGNAC	Bulle	Bulle	Bulle
Monsieur	Michel	ROUSSEAU	LIGNEROLLES			
Monsieur	Adrien	BARRE	LINGE			
Monsieur	Jean-Claude	ETIENNE	LINIEZ			
Monsieur	Pascal	MORIN	LIZERAY			
Madame	Christine	SAUVARD	LOURDOUEX-SAINT-MICHEL			
Madame	Aurélié	CHAUVIN	LOUROUER-SAINT-LAURENT	A donné pouvoir à Mme Karine AUROUX de St Christophe en Boucherie.		
Monsieur	Didier	DUVERGNE	LUANT			
Monsieur	François	LEGER	LUCAY-LE-MALE	A donné pouvoir à M. Patrick CHARASSOW de Feusines.		
Monsieur	Christian	DENIS	LURAIS			
Monsieur	Jean-Michel	MULTON	LUREUIL			
Monsieur	Jean-François	ROY	LYE			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Olivier	MARTINET	LYS-SAINT-GEORGES			
Monsieur	Denis	DESCOUX	MAILLET			
Monsieur	Jean-Claude	DUPLESSIS	MALICORNAY			
Monsieur	Hervé	FLEURY	MARTIZAY			
Madame	Christelle	RAOUI	MAUVIERES			
Monsieur	Jean	BONNIN	MENETOU-SUR-NAHON			
Monsieur	François	CARROY	MENETREOLS-SOUS-VATAN			
Monsieur	Thierry	CHARRET	MEOBEQC			
Monsieur	Patrice	CONFOLANT	MERIGNY			
Monsieur	Jean-Marc	LAFONT	MERS-SUR-INDRE			
Monsieur	Henri	CHAUMONT	MEUNET-PLANCHES			
Madame	Marie-France	RENAUDAT	MEUNET-SUR-VATAN			
Monsieur	Jean-Louis	CAMUS	MEZIERES-EN-BRENNE	A donic passoir à P. Michel BARJOUAN de Vandœuvre.		
Monsieur	Pierre	TELLIER	MIGNE			
Madame	Alexandra	DARINOT	MIGNY			
Monsieur	Bernard	FOULATIER	MONTCHEVRIER			
Monsieur	Karl	PAWLOWSKY	MONTGIVRAY			
Monsieur	Philippe	GUERINEAU	MONTIERCHAUME			
Monsieur	Mathieu	LABRUNE	MONTIPOURET			
Monsieur	Claude	ALAPETITE	MONTLEVICQ			
Madame	René	DELFOUR	MOSNAY			
Monsieur	Philippe	PIGOIS	MOUHERS			
Monsieur	Jean-Marie	LAVILLONNIERE	MOUHET			
Monsieur	Jean-Pierre	CHENE	MOULINS-SUR-CEPHONS			
Monsieur	Philippe	SEVIN	MURS			
Monsieur	Daniel	CHAMPIGNY	NEONS-SUR-CREUSE			
Monsieur	Jean-Michel	MEDAR	NERET			
Monsieur	Patrice	BOIRON	NEUILLAY-LES-BOIS			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Stéphane	VANAULT	NEUVY-PAILLOUX			
Monsieur	Guy	GAUTRON	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE			
Monsieur	Eric	VERDIER	NIHERNE			
Monsieur	Patrick	NONIN	NOHANT-VIC			
Monsieur	Hervé	JEUNESSE	NURET-LE-FERRON			
Monsieur	Jacques	PROUTEAU	OBTERRE	A donné pouvoir à M. Bertrand SACHET de Gournay.		
Monsieur	Laurent	BRE	ORSENNES			
Monsieur	Vincent	MOIRIN	ORVILLE			
Monsieur	Claude	MERLOT	OULCHES			
Monsieur	Marc	LANDUREAU	PALLUAU-SUR-INDRE			
Madame	Christine	DEJOIE	PARNAC			
Madame	Agathe	NIVET	PAUDY			
Madame	Bernadette	DEFFONTAINES	PAULNAY			
Monsieur	Jean-Luc	DORADOUX	PERASSAY			
Monsieur	Alain	GOURINAT	POMMIERS	A donné pouvoir à Mme Béatrice LORENS de Le Fenoux.		
Monsieur	Yves	CRON	POULAINES			
Madame	Christèle	DAUDON	POULIGNY-NOTRE-DAME			
Monsieur	Alain	BELLET	POULIGNY-SAINT-MARTIN			
Monsieur	Roland	CAILLAUD	POULIGNY-SAINT-PIERRE			
Monsieur	Guy	LEVEQUE	PREAUX			
Monsieur	Xavier	RETAUD	PREUILLY-LA-VILLE			
Monsieur	Gilles	TOUZET	PRISSAC			
Monsieur	Lionel	GUIBLIN	PRUNIER			
Monsieur	Jannick	GOUBET	REBOURSIN			
Monsieur	Yves	GUESNARD	REUILLY	A donné pouvoir à Mme Christèle BARBOUX-FALET de Sembégay		
Monsieur	Joël	DARNAULT	RIVARENNES			
Monsieur	Richard	WILLIAMS	ROSNAV			
Monsieur	Philippe	CHARRET	ROUSSINES			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Jean-Michel	GUILLEMAIN	ROUVRES-LES-BOIS			
Monsieur	Antoine	d'OIRON	RUFFEC			
Monsieur	Jean-Louis	CHEZAUX	SAINT-AIGNY			
Monsieur	Florian	DUBREUIL	SAINT-AOUT			
Monsieur	Géraud	BAILLY	SAINT-AUBIN			
Monsieur	Eric	LAURENT	SAINT-BENOIT-DU-SAULT			
Monsieur	Bruno	DION	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE	A donné pouvoir à M. Antoine DELFORAL de Combs.		
Madame	Karine	AUROUX	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE			
Monsieur	Philippe	GUERIN	SAINT-CIVRAN			
Madame	Françoise	FAUCHON-VERDIER	SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT			
Monsieur	Pascal	CUTARD	SAINT-DENIS-DE-JOUHET	A donné pouvoir à M. Didier DUJERNE de Lant.		
Monsieur	Yanick	COMPAIN	SAINT-FLORENTIN			
Monsieur	Patrice	PERRAT	SAINT-GENOU			
Monsieur	Christophe	SCHAUER	SAINT-GILLES			
Monsieur	Jacky	GENET	SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE			
Monsieur	Cédric	VERDON	SAINT-LACTENCIN	A donné pouvoir à M. Jean-François CAFONT de Mars & Indre.		
Monsieur	Fabrice	BAILLY	SAINT-MARCEL			
Madame	Brigitte	VOITIER	SAINT-MAUR			
Monsieur	Alain	JACQUET	SAINT-MEDARD			
Monsieur	Cédric	GUENAND	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE			
Monsieur	Alain	BARDEY	SAINT-PIERRE-DE-JARDS			
Monsieur	Rémy	DEGUET	SAINT-PLANTAIRE			
Monsieur	Pierre	ROUSSEAU	SAINT-VALENTIN			
Monsieur	Christian	LAFAYE	SAINTE-FAUSTE			
Monsieur	Jean-Louis	MARCO	SAINTE-GEMME			
Monsieur	Pascal	PAUVREHOMME	SAINTE-LIZAIGNE			
Monsieur	Gaston	LANGLOIS	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE			
Monsieur	Bertrand	CHAUSSE	SARZAY			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Anthony	FERRAND	SAULNAY			
Monsieur	Michel	CHAUVELOT	SAUZELLES			
Monsieur	Didier	BRUNET	SAZERAY			
Monsieur	Dominique	LANDOIS	SEGRY			
Monsieur	Ghislain	DENIS	SELLES-SUR-NAHON			
Madame	Christelle	BARBOUX-MALET	SEMBLECAY			
Monsieur	Claude	NIVET	SOUGE			
Monsieur	Michel	FLAGEL	TENDU	Maguy 	Maguy 	Maguy 
Madame	Lydie	LACOU	THENAY			
Monsieur	Antoine	MICHOT	THEVET-SAINT-JULIEN			
Monsieur	Sébastien	DUGOT	THIZAY			
Madame	Guyène	MAUSSIRE	TILLY			
Monsieur	Philippe	VIAUD	TRANZAULT			
Monsieur	Alain	GUILLEMAIN	URCIERS			
Monsieur	Jean-François	HERIOUX	VAL-FOUZON			
Monsieur	Pascal	DOUCET	VALENCAY			
Monsieur	Jean-Michel	CHABENAT	VATAN			
Monsieur	Robert	PASQUIET	VELLES			
Monsieur	Michel	BRUNEAU	VENDOEUVRES			
Monsieur	Jean-Jacques	PREL	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE			
Madame	Marie-Christine	JOURNOUX	VEUIL			
Monsieur	Cédric	GEMPTTEL	VICQ-EXEMPLET			
Monsieur	Marc	DENAUD	VIGOULANT			
Madame	Brigitte	PIPEREAU	VIGOUX	A donec ponvoir à P. Jean-Louis PARCQ de Ste-Genève.		
Monsieur	Joseph	FORGET	VIJON			
Monsieur	Jean-Marc	SEVAULT	VILLEGONGIS			
Monsieur	Gilles	BERNIER	VILLEGOUIN			
Monsieur	Jacky	SEGRET	VILLENTOIS - FAVEROLLES-EN-BERRY			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement <u>présence</u>	Emargement <u>Compte Administratif</u>	Emargement <u>budget</u>
Monsieur	Christian	BORGEAIS	VILLIERS			
Monsieur	Christophe	LUMET	VINEUIL			
Monsieur	Jean-Philippe	RENAUD	VOUILLON	<i>Renaud</i>	<i>Renaud</i>	<i>Renaud</i>

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -**

	Communes	Montant cotisation 2026
1	AIGURANDE	2 007,00 €
1	AIZE	117,00 €
1	AMBRAULT	903,00 €
1	ANJOUIN	322,00 €
1	ARGY	852,00 €
1	ARPHEUILLES	245,00 €
1	AZAY-LE-FERRON	829,00 €
1	BADECON-LE-PIN	1 138,50 €
1	BAGNEUX	175,00 €
1	BARAIZE	535,50 €
1	BAUDRES	405,00 €
1	BAZAIGES	348,00 €
1	BEAULIEU	52,00 €
1	BELABRE	938,00 €
1	BOMMIERS	330,00 €
1	BONNEUIL	74,00 €
1	BOUESSE	588,00 €
1	BOUGES-LE-CHATEAU	264,00 €
1	BRETAGNE	127,00 €
1	BRIANTES	903,00 €
1	BRION	595,00 €
1	BRIVES	243,00 €
1	BUXEUIL	218,00 €
1	BUXIERES-D'AILLAC	358,50 €
1	CEAULMONT	1 026,00 €
1	CELON	585,00 €
1	CHABRIS	2 781,00 €
1	CHAILLAC	1 031,00 €
1	CHALAIS	154,00 €
1	CHAMPILLET	205,50 €
1	CHASSENEUIL	1 084,50 €
1	CHATILLON-SUR-INDRE	2 331,00 €
1	CHAVIN	412,50 €
1	CHAZELET	189,00 €
1	CHEZELLES	691,50 €
1	CHITRAY	259,50 €
1	CHOUDAY	145,00 €
1	CIRON	798,00 €
1	CLERE-DU-BOIS	242,00 €
1	CLION-SUR-INDRE	1 027,00 €
1	CLUIS	1 480,50 €
1	COINGS	1 396,50 €
1	CONCREMIERS	904,50 €
1	CONDÉ	229,00 €
1	CREVANT	1 086,00 €
1	CROZON-SUR-VAUVRE	514,50 €
1	CUZION	724,50 €
1	DIOU	390,00 €
1	DOUADIC	735,00 €
1	DUN-LE-POELIER	452,00 €
1	DUNET	103,00 €
1	ECUEILLE	1 209,00 €
1	EGUZON-CHANTOME	2 002,50 €
1	FEUSINES	313,50 €
1	FLERE-LA-RIVIERE	573,00 €

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -**

	Communes	Montant cotisation 2026
1	FONTENAY	71,00 €
1	FONTGOMBAULT	409,50 €
1	FONTGUENAND	251,00 €
1	FOUGEROLLES	537,00 €
1	FRANCILLON	77,00 €
1	FREDILLE	78,00 €
1	GARGILESSÉ-DAMPIÈRE	400,50 €
1	GEHÉE	257,00 €
1	GIROUX	123,00 €
1	GOURNAY	426,00 €
1	GUILLY	239,00 €
1	HEUGNES	384,00 €
1	INGRANDES	447,00 €
1	JEU-LES-BOIS	612,00 €
1	JEU-MALOCHES	118,00 €
1	LA BERTHENOUX	549,00 €
1	LA BUXERETTE	157,50 €
1	LA CHAMPENOISE	316,00 €
1	LA CHAPELLE-ORTHEMALE	151,50 €
1	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN	136,00 €
1	LA CHATRE-L'ANGLIN	515,00 €
1	LA PÉROUILLE	664,50 €
1	LA VERNELLE	810,00 €
1	LANGE	259,00 €
1	LE MAGNY	1 530,00 €
1	LE MENOUX	616,50 €
1	LE PECHÉREAU	2 682,00 €
1	LE PONT CHRÉTIEN CHABENET	1 399,50 €
1	LE TRANGER	171,00 €
1	LEVROUX	2 823,00 €
1	LIGNAC	473,00 €
1	LIGNEROLLES	177,00 €
1	LINGE	202,00 €
1	LINIEZ	333,00 €
1	LIZERAY	83,00 €
1	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL	448,50 €
1	LOUROUER-SAINT-LAURENT	382,50 €
1	LUANT	2 449,50 €
1	LUCAY-LE-MALE	1 344,00 €
1	LURAI	340,50 €
1	LUREUIL	412,50 €
1	LYE	770,00 €
1	LYS-SAINT-GEORGES	300,00 €
1	MAILLET	339,00 €
1	MALICORNAY	285,00 €
1	MARTIZAY	964,00 €
1	MAUVIERES	308,00 €
1	MENETOU-SUR-NAHON	135,00 €
1	MENETREOLS-SOUS-VATAN	121,00 €
1	MEOBECQ	547,50 €
1	MÉRIGNY	832,50 €
1	MERS-SUR-INDRE	1 012,50 €
1	MEUNET-PLANCHES	174,00 €
1	MEUNET-SUR-VATAN	203,00 €
1	MEZIERES-EN-BRENNE	952,00 €

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -**

	Communes	Montant cotisation 2026
1	MIGNE	229,00 €
1	MIGNY	169,50 €
1	MONTCHEVRIER	676,50 €
1	MONTGIVRAY	2 356,50 €
1	MONTIERCHAUME	2 689,50 €
1	MONTIPOURET	943,50 €
1	MONTLEVICQ	162,00 €
1	MOSNAY	697,50 €
1	MOUHERS	310,50 €
1	MOUHET	428,00 €
1	MOULINS-SUR-CEPHONS	281,00 €
1	MURS	122,00 €
1	NEONS-SUR-CREUSE	534,00 €
1	NERET	285,00 €
1	NEUILLAY-LES-BOIS	1 009,50 €
1	NEUVY-PAILLOUX	1 197,00 €
1	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE	2 497,50 €
1	NIHERNE	2 212,50 €
1	NOHANT-VIC	694,50 €
1	NURET-LE-FERRON	450,00 €
1	OBTERRE	226,00 €
1	ORSENNES	1 057,50 €
1	ORVILLE	138,00 €
1	OULCHES	640,50 €
1	PALLUAU-SUR-INDRE	796,00 €
1	PARNAC	515,00 €
1	PAUDY	666,00 €
1	PAULNAY	355,00 €
1	PERASSAY	631,50 €
1	POMMIERS	360,00 €
1	POULAINES	830,00 €
1	POULIGNY-NOTRE-DAME	976,50 €
1	POULIGNY-SAINT-MARTIN	355,50 €
1	POULIGNY-SAINT-PIERRE	1 570,50 €
1	PREAUX	178,00 €
1	PREUILLY-LA-VILLE	229,50 €
1	PRISSAC	586,00 €
1	PRUNIERS	505,00 €
1	REBOURSIN	102,00 €
1	REUILLY	3 025,50 €
1	RIVARENNES	738,00 €
1	ROSNAY	795,00 €
1	ROUSSINES	360,00 €
1	ROUVRES-LES-BOIS	283,00 €
1	RUFFEC	853,50 €
1	SAINTE-AIGNY	429,00 €
1	SAINTE-AOUT	1 240,50 €
1	SAINTE-AUBIN	150,00 €
1	SAINTE-BENOIT-DU-SAULT	517,00 €
1	SAINTE-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE	364,00 €
1	SAINTE-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE	351,00 €
1	SAINTE-CIVRAN	207,00 €
1	SAINTE-CYRAN-DU-JAMBOT	315,00 €
1	SAINTE-DENIS-DE-JOUHET	1 456,50 €
1	SAINTE-FLORENTIN	505,00 €

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -**

	Communes	Montant cotisation 2026
1	SAINT-GENOU	1 393,50 €
1	SAINT-GILLES	94,00 €
1	SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE	315,00 €
1	SAINT-LACTENCIN	627,00 €
1	SAINT-MARCEL	2 320,50 €
1	SAINT-MAUR	1 000,00 €
1	SAINT-MEDARD	63,00 €
1	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE	317,00 €
1	SAINT-PIERRE-DE-JARDS	99,00 €
1	SAINT-PLANTAIRE	910,50 €
1	SAINT-VALENTIN	272,00 €
1	SAINTE-FAUSTE	265,00 €
1	SAINTE-GEMME	269,00 €
1	SAINTE-LIZAIGNE	1 684,50 €
1	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE	1 173,00 €
1	SARZAY	456,00 €
1	SAULNAY	169,00 €
1	SAUZELLES	378,00 €
1	SAZERAY	453,00 €
1	SEGRY	742,50 €
1	SELLES-SUR-NAHON	61,00 €
1	SEMBLECAY	103,00 €
1	SOUGE	219,00 €
1	TENDU	1 003,50 €
1	THENAY	1 368,00 €
1	THEVET-SAINT-JULIEN	607,50 €
1	THIZAY	233,00 €
1	TILLY	136,00 €
1	TRANZAULT	540,00 €
1	URCIERS	361,50 €
1	VAL-FOUZON	988,00 €
1	VALENCAY	2 272,00 €
1	VATAN	2 028,00 €
1	VELLES	1 489,50 €
1	VENDOEUVRES	1 663,50 €
1	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE	528,00 €
1	VEUIL	386,00 €
1	VICQ-EXEMPLET	507,00 €
1	VIGOULANT	147,00 €
1	VIGOUX	723,00 €
1	VIJON	465,00 €
1	VILLEGONGIS	102,00 €
1	VILLEGOUIN	326,00 €
1	VILLENTOIS – FAVEROLLES-EN-BERRY	897,00 €
1	VILLIERS	178,00 €
1	VINEUIL	1 266,00 €
1	VOUILLON	224,00 €
212	TOTAL	140 521,00 €

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNAUTES DE COMMUNES -**

	Communautés de Communes	Montant cotisation 2026
1	Chabris Pays de Bazelle	6 288,00 €
1	Champagne Boischauts	10 033,50 €
1	Châtillonnais en Berry	5 885,00 €
1	Cœur de Brenne	4 690,00 €
1	Ecueillé-Valençay	11 910,00 €
1	Levroux Boischaut Champagne	6 223,00 €
1	Marche Occitane-Val d'Anglin	6 599,00 €
7	TOTAL	51 628,50 €